

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Languedoc-Roussillon

**Décision n° 12066 du 2 avril 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon**

NOR : INTJ1401813S

Le commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;  
Vu la décision n° 48011 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325262S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2014 :

<b>Hernandez, José</b>	Nigend : 117 979	Numéro de livret de solde : 5 241 834
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mai 2014 :

<b>Lucibello, Serge</b>	Nigend : 106 189	Numéro de livret de solde : 5 157 443
-------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2014 :

<b>Przybyla, Patrick</b>	Nigend : 110 778	Numéro de livret de solde : 5 203 143
<b>Serroen, Mickaël</b>	Nigend : 172 091	Numéro de livret de solde : 8 027 380

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2014 :

<b>Celeste, Sébastien</b>	Nigend : 235 950	Numéro de livret de solde : 8 081 137
<b>Blanchet, Jonathan</b>	Nigend : 227 420	Numéro de livret de solde : 8 075 731
<b>Ducolombier, Nicolas</b>	Nigend : 217 948	Numéro de livret de solde : 8 064 775
<b>Emporio, Davy</b>	Nigend : 246 333	Numéro de livret de solde : 8 089 036

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 avril 2014.

*Le général, commandant la région  
de gendarmerie de Languedoc-Roussillon,*  
M. LÉVÊQUE